

ECOLE LES 3 VILLAGES
Conseil d'école du 10 juin 2022

Présents :

Enseignants : Mesdames Alvoët, Aureau, Beau, Bouscavet, Geneslay, Jamet, Lemarquand, Lemerre, Lemonnier, Levêque, Pairé, Richard, Robillard, Rousselle, et Monsieur Bertrand

Parents d'élèves Mmes Bellanger, Croison, Deslandes, Gautier, Godet, Hottin, Narbonne, Pezard, Rizzotto, Messieurs Benard, Carabeuf

Représentants du syndicat scolaire et des communes : Mme Lecarpentier, Mrs Fouillard, Goux, Guilleux

Excusés : Mmes Davy, Haye, Legros, Monsieur Robillard

1) Effectif et projet de répartition pour la rentrée

A notre grand regret, suite à la fermeture d'une classe, Mme Nathalie Beau enseignante quitte l'école, Cécile Catherine ASTEM perd son poste et travaillera à la cantine à la rentrée prochaine.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS	26								26
MS/GS		13	11						24
MS/GS		13	10						23
GS/ CP			12	10					22
CP				22					22
CP/CE1				12	8				20
CE1					22				22
CE1/ CE2					14	8			22
CE2						23			23
CM1							23		23
CM1							24		24
CM2								22	22
CM2								23	23
	26	26	33	44	44	31	47	45	296

2) Bilan des projets

Les 2 classes de CM2 ont pu pratiquer le kayak, 5 séances ont eu lieu à la base de Thury-Harcourt. Nous remercions la Communauté de communes pour sa participation financière.

Les 2 classes de CM2 vont passer le permis Internet le 17 juin.
 Projet Puy du Fou du 4 au 6 juillet.
 Les 2 classes de CM1 iront à Bayeux le 21 juin.
 Les 2 classes de CE2 iront au Mont Saint Michel le 5 juillet.
 Les classes 4 classes de GS/CP et CE1 iront faire de l'orientation à la forêt de Grimbosq les 28 et 30 juin.
 Les classes de maternelle iront visiter une ferme à Ouezy le 28 juin.
 Participation au bal Folk pour les 4 classes de maternelle et CM1 Candice le 24 juin.
 Rencontre sportive pour les classe élémentaires le 1^{er} juillet et le 7 juillet pour les maternelle.

Projets pour la rentrée prochaine : (les projets avec intervention doivent être soumis pour avis au dernier conseil d'école)

Projet musique pour les classes de GS/CP et maternelle avec l'école de Musique Orne/Odon.

Kayak pour les CM2

Projet Théâtre avec la compagnie la Mutine sous réserve la décision de la Drac.

Ces différents projets sont acceptés par le conseil d'école.

3) Election des représentants de parents

A compter de la rentrée de septembre 2022, l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école pourra se faire par voie électronique, sur décision de la directrice ou du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

Le conseil d'école est favorable à la mise en place du vote par voie électronique à compter de la rentrée 2022 (sous réserve de la publication du décret d'application).

4) Bilan provisoire de la coop :

Charges	
OCCE	822,95
Assurances	83
charges des activités éducatives	18248,54
achat photos	5207,5
achat sapins	1046,65
Total	25408,64

Produits	
Subvention SIVOM	5800
Autres subventions	3287,79
Participations volontaires parents	3640
vente photos	7147
vente sapins	1702
parents Puy du Fou	980
parents repas collège	192
Total	22748,79

Le reliquat de l'année 2020/2021 était de 11308.22 euros, le reliquat de l'année 2021/2022 serait de 8648.37 euros (sous réserve).

Bilan financier du séjour au Puy du Fou

Hébergement /Repas	5 000,00 €
Transport Caen Evasion	2 000,00 €
Transport mardi soir MFR Puy du Fou	190,00 €
Entrées Puy du Fou	1 620,60 €
Château de Tiffauges	150,00 €
total	8 960,60 €

Coopérative scolaire	3 673,88 €
Vente de sapins	655,00 €
Mme Compere Atelier poterie	256,00 €
Sub AVTE	1 600,00 €
les petits bulliens	795,72 €
SIVOM	1 000,00 €
20€ par enfant	980,00 €
total	8 960,60 €

Remerciements au SIVOM, à l'APE, à l'association les Petits Bulliens, l'AVTE, la communauté de commune, et aux parents d'élèves pour leurs participations financières, sans qui nos projets ne pourraient aboutir.

Frédérique Bouscavet



